



Arrêté temporaire n°26-AT-0006
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

GRAND RUE (D64)

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 12/01/2026 émise par STURNO SAS 85 demeurant TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Thierry GABARD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux d'extension du réseau électrique et téléphonique, reprise du chantier, rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 02/02/2026 au 02/04/2026 GRAND RUE (D64),

ARRÊTE

Article 1

À compter du 02/02/2026 et jusqu'au 02/04/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent du 39 au 43 GRAND RUE (D64) et du 38 au 39 GRAND RUE (D64) :

- La circulation est alternée par feux ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h pendant la durée des travaux ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, STURNO SAS 85.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 14 janvier 2026

Le Maire de Sèvremont

Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- STURNO SAS 85
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Transport scolaire Pouzauges

- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de Les Châtelliers-Châteaumur
- Car du Bocage

ANNEXES:

Demande d'autorisation de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803350283



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **GABARD** Prénom : **Thierry**
Dénomination : **STURNO SAS 85** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**
Chez Sogelink
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**
Téléphone **0 7 8 6 7 1 4 7 6 6** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **sturno-stsylvain-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **D64 - Grand-rue**
Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Extension du réseau électrique et téléphonique reprise du chantier**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **0 2 0 2 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **6 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **6 0** Date de début de réglementation **0 2 0 2 2 0 2 6**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

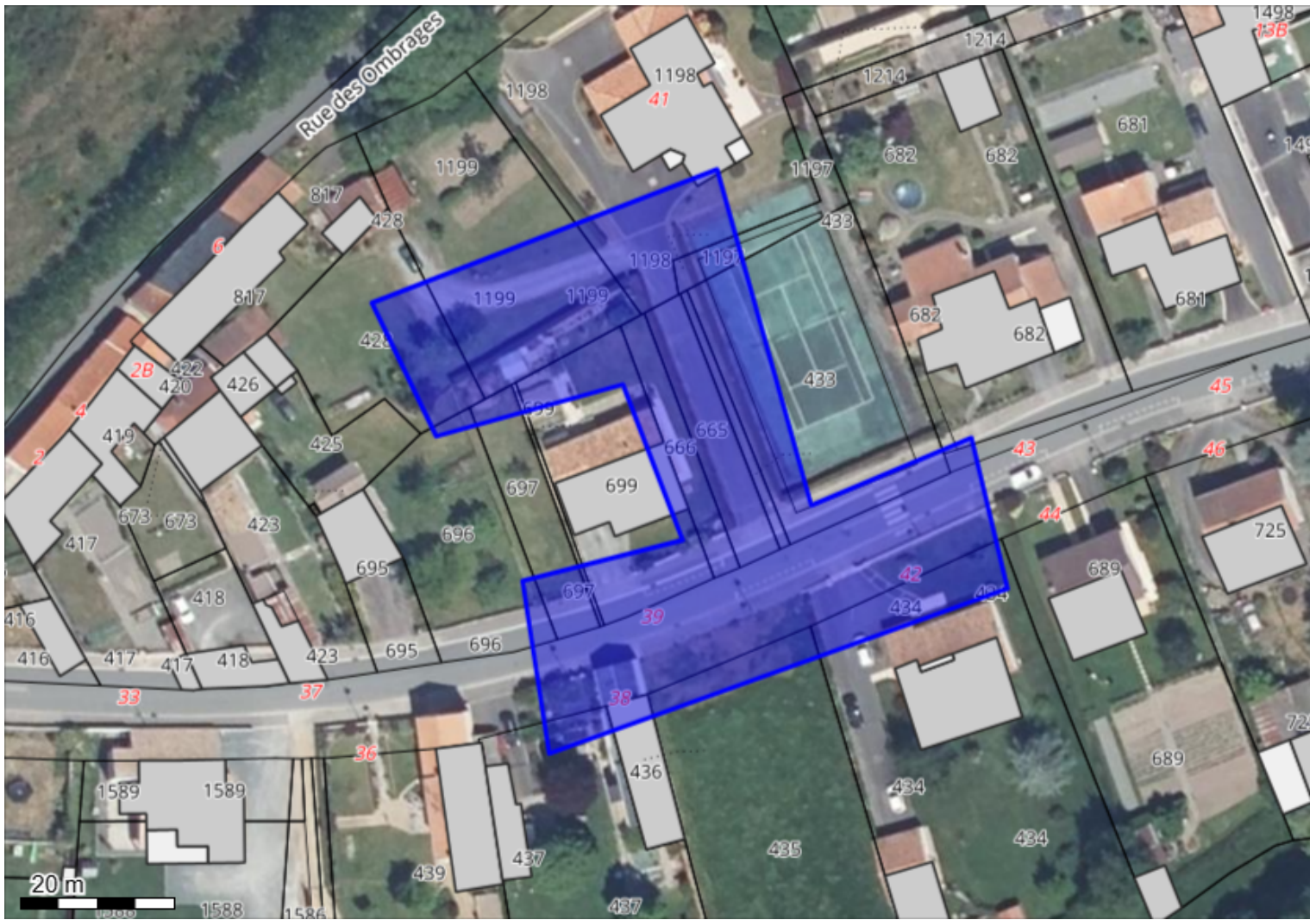
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **1 2 0 1 2 0 2 6**

Nom : **GABARD** Prénom : **Thierry** Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.83046797,46.84883407 -0.82987789,46.84898999 -0.82971696,46.84859742
-0.82944337,46.84867631 -0.82938168,46.8485002 -0.83016488,46.84830804 -0.83021048,46.84850983 -0.8299369,46.84855753
-0.83003882,46.84873914 -0.830358,46.8486786 -0.83046797,46.84883407</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:
Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.848834 -0.830468);(46.848990 -0.829878);(46.848597 -0.829717);(46.848676 -0.829443);(46.848500 -0.829382);(46.848308 -0.830165);
(46.848510 -0.830210);(46.848558 -0.829937);(46.848739 -0.830039);(46.848679 -0.830358);(46.848834 -0.830468);
```

Le 12/01/2026

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- Plan Exe_E.P1.090.24.002.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?tTOYHdpW>
- Document original signé : <https://dl.sogelink.fr/?eoie0cMF>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink